

Fiche signalétique

Date de révision January 15, 2008	Préparée par Patti Rogers	Info technique 1-800-201-8822 ou support@mgchemicals.com
Adresse 9347 - 193 Street, Surrey, B.C., V4N 4E7	Urgence Appelez Canutec à frais virés en tout temps: 613-996-6666	

Pour les mises à jour, veuillez télécharger de www.mgchemicals.com,
ou télécopier vos demandes au 1-800-708-9888

Section 1: Identification du produit

Code de Fiche signalétique: 408A - liquide **Nom:** Rubber Renue

Numéro d'article relatifs: 408A-100ML; 408A-250ML; 408A-1L

Emploi de produit: Pour rajeunir et traiter le caoutchouc.

Section 2: Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage par poids	ACGIH TWA	Osha PeI	Osha Stel
1330-20-7	xylènes	70 - 90	100 ppm	100 ppm	150 ppm
119-36-8	méthyle salicylate	10 - 30	n/e	n/e	n/e

Section 3: Identification des dangers

Contact oculaire: Les vapeurs de ce produit irritent les yeux. Ce produit cause des irritations, des rougeurs et des douleurs.

Contact cutané: Il y a risque de destruction de la pellicule grasseuse naturelle de la peau, d'assèchement et de gerçures. Un contact prolongé et répété peut amener une dermatite.

Inhalation: Ce produit irrite le nez, la gorge et les voies respiratoires. Le produit peut entraîner les effets suivants: arythmie cardiaque, atteinte au foie et aux reins, dépression du système nerveux central, étourdissements, céphalées, nausée et vomissements.

Ingestion: Ce produit cause des irritations, une sensation de brûlure dans la bouche et dans la gorge ainsi que des douleurs abdominales. Le produit peut entraîner les effets suivants: arythmie cardiaque, atteinte au foie et aux reins, dépression du système nerveux central, étourdissements, céphalées, nausée et vomissements.

Chronique: Un contact prolongé et répété peut amener une dermatite.

Section 4: Mesures de premiers soins

Contact oculaire: Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Obtenir d'URGENCE des soins médicaux.

Contact cutané: Rincer immédiatement à l'eau courante et laver les régions atteintes avec de l'eau et du savon, tout en retirant les vêtements contaminés. Laver les régions atteintes avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Amener la victime au grand air. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si le sujet ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire s'il y a à la fois arrêt respiratoire ET absence de pouls. Obtenir d'URGENCE des soins médicaux.

Ingestion: Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en proie à des convulsions, lui faire boire un ou deux verres d'eau pour diluer la matière. Communiquer IMMÉDIATEMENT avec un centre antipoison. Le vomissement ne doit être provoqué que sur l'ordre d'un médecin ou d'un centre antipoison. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; lui faire rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Transporter IMMÉDIATEMENT la victime dans un service des urgences.



Système qualité enregistré **ISO 9001**
Certificat QMI #004008
Toronto, Ontario, Canada

Section 5: Mesures pour combattre les incendies

Temp. d'autoinflammation:	454 °C	Point d'éclair:	25 °C	Limites d'explosibilité dans l'air (inf.% / sup.%):	1 / 12
Agents extincteurs:	Utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec. Si l'on ne dispose que d'eau, l'utiliser sous forme de brouillard.				
Renseignements généraux:	Liquide et vapeurs inflammables. Peut causer des flammèches ou une explosion. À de fortes températures, le produit peut se décomposer pour donner des gaz toxiques. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air. En cas de fuite, elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation sensiblement éloignée, puis s'enflammer instantanément jusqu'au point d'origine, causant une explosion et un incendie.				
NFPA:	Santé 1 -	Inflammabilité 3 -	Réactivité 0 -		
HMIS:	Santé 1 -	Inflammabilité 3 -	Réactivité 0 -	Codes SIMDUT: B2, D2A	

Section 6: Mesures en cas de rejet accidentel

Méthode d'endiguement et de nettoyage:	Porter des vêtements protecteurs. Ne pas utiliser de produits combustibles comme les sciures. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Recueillir le produit en vue de sa récupération ou de son élimination. Ventiler les espaces clos.
---	---

Section 7: Manipulation et stockage

Manipulation:	N'employer le produit que dans un lieu bien ventilé éviter d'en inhaler les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Protéger contre la chaleur excessive.
Stockage:	Stocker dans un lieu frais et bien ventilé. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir les contenants fermés. Ne pas les exposer à des températures supérieures à 40° Celsius. Protéger de la lumière du jour. L'équipement d'entreposage, de manipulation et de transport ne doit pas contenir d'aluminium ou de ses alliages.

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Voies d'absorption:	Absorption dermique, contact oculaire, inhalation, ingestion
Ventilation:	Ne pas utiliser dans des espaces mal ventilés ou des lieux étroits sans un appareil de protection respiratoire efficace.
Protection individuelle:	Porter un écran facial complet ou des lunettes monooculaires antiacides en cas de risque de contact. Des gants et des vêtements protecteurs en néoprène, en P.V.C., en caoutchouc nitrile, en viton, en caoutchouc ou en plastique devraient assurer l'étanchéité compte tenu des conditions d'utilisation. Utiliser un respirateur avec cartouches filtrantes homologué par le NIOSH/MSHA muni de cartouches contre les vapeurs organiques pour des concentrations maximales de 1000ppm.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique:	liquide	Odeur:	aromatique	Solubilité:	insoluble dans l'eau	Taux d'évapore.:	rapide
Point d'ébullition:	40,7°C	Densité:	0,9	Tension de vapeur:	2 psi à 21°C	Densité de vapeur:	2 (air=1)
							pH: 7

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité:	Stable à des températures et pressions normales.
Conditions à éviter:	Températures élevées, étincelles, flammes nues et toute autre source d'inflammation.
Substances incompatibles:	Combustibles puissants, acides minéraux ou Lewis. charbon actif. Le produit peut réagir en présence de certains types de caoutchouc, de plastiques ou de revêtements et les endommager.
Risque de polymérisation brutale:	Nuls.
Produits de décomposition:	Les produits libérés au cours de la décomposition thermique de cette matière sont toxiques et peuvent comprendre des oxydes de carbone.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Sensibilisation: (effets d'une exposition répétée)	Dans de rares cas, le xylène peut sensibiliser le muscle cardiaque entraîner une arythmie.
Cancérogénicité: (risque de cancer)	Les ingrédients de ce produit ne sont pas jugés cancérogènes par l'ACGIH ni par le CIRC. Ils ne sont pas considérés comme cancérogènes par le NTP.
Téatogénicité: (risque de malformations congénitales)	L'exposition excessive au xylène durant la grossesse peut être dangereuse pour le fœtus en développement.
Toxicité reproductive: (risque de stérilité)	Il n'est a aucun renseignement de disponible et aucun effet néfaste sur la reproduction n'est présumé.
Mutagénicité: (risque d'effets génétiques héréditaires)	Les résultats des essais relatifs à la mutagenèse sur des animaux sont négatifs.
Concentrations létales:	Ingestion (DL ₅₀): 1 300 mg/kg (rat) Inhalation (CL ₅₀): n/a Peau (DL ₅₀): n/e

Section 12: Renseignements écologiques

Renseignements généraux: Se volatilise rapidement. Les hydrocarbures aromatiques peuvent être bioaccumulatifs, mais n'ont aucun potentiel de concentration dans la chaîne alimentaire. Danger possible en cas d'infiltration des sources d'eau potable. Ne pas contaminer les eaux domestiques et d'irrigation, les lacs, les étangs, les ruisseaux, et les rivières.

Données sur l'impact environnemental (pourcentage par poids):

CFC: 0 **HFC:** **Solvant chl.:** 0 **COV:** 100 **HCFC:** 0 **PDO:** 0

Section 13: Techniques d'élimination

Renseignements généraux: Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale, et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts.

Section 14: Renseignements sur le transport

Voie terrestre: (moins de litre)
consumer commodity, ORM-D.

Voie aérienne:
L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les réglementations de IATA.

Voie maritime:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les réglementations de IMDG.

Section 15: Renseignements réglementaires

Santé Canada

Les étiquettes et contenants utilisés pour ce produit sont conformes au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs.

Environnement Canada

Les agents chimiques contenus dans ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone.

Industrie Canada

L'étiquetage, l'identification du produit, la déclaration de quantité nette, la grosseur minimale des caractères d'imprimerie et l'emballage de ce produit sont conformes à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Ce produit contient la quantité nette déclarée conformément aux interdictions du chapitre.

Section 16: Autres renseignements

Définitions: n/a = non applicable, n/e = non établi de destruction de l'ozone

Dénégation: Les renseignements contenus dans le présent document ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent, et sont fournis à titre indicatif pour la manipulation du produit. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, les méthodes et conditions d'emploi et de manipulation pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et M.G. Chemicals Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est en vigueur pour trois ans.